



FOYER EPIS
Etablissement Pour l'Insertion
Sociale

Appartement de transition



Téléphone : 04 77 34 36 00

foyer.epis@asso-rf.fr

www.asso-rf.fr



FOYER EPIS
Etablissement Pour l'Insertion
Sociale

Appartement de transition



Téléphone : 04 77 34 36 00

foyer.epis@asso-rf.fr

www.asso-rf.fr



FOYER EPIS
Etablissement Pour l'Insertion
Sociale

Appartement de transition



Téléphone : 04 77 34 36 00

foyer.epis@asso-rf.fr

www.asso-rf.fr

Qu'est-ce que l'appartement de transition ?

L'objectif principal est l'**accompagnement à la transition vers le logement autonome tout en sécurisant le parcours de vie de la personne**. Il permettrait à l'équipe sortante et entrante d'évaluer la personne en situation concrète avec un regard croisé sur les modalités d'accompagnement. Ce dispositif est pour l'instant réservé aux internes du foyer de vie.

Nous avons choisi de définir trois modalités d'accompagnement prédéfinies mais adaptables à chaque projet de vie :

Tremplin : Sas de réassurance qui permettrait de valider le projet et de faire les derniers ajustements en terme d'accompagnement et de moyens de compensations, jusqu'au départ définitif.

Expérimentation : Lieu d'expérience, qui permettra de développer des compétences, d'autoévaluer et d'évaluer en milieu écologique. La personne accueillie pourra alors mieux définir son projet et ses attentes en termes d'accompagnement.

Relais-répit : Venir en répit d'un collectif parfois trop pesant pour des personnes dont l'état psychique ne permet pas de penser un ailleurs. L'accueil se ferait sur un temps court avec un accompagnement très étayé.

Qu'est-ce que l'appartement de transition ?

L'objectif principal est l'**accompagnement à la transition vers le logement autonome tout en sécurisant le parcours de vie de la personne**. Il permettrait à l'équipe sortante et entrante d'évaluer la personne en situation concrète avec un regard croisé sur les modalités d'accompagnement. Ce dispositif est pour l'instant réservé aux internes du foyer de vie.

Nous avons choisi de définir trois modalités d'accompagnement prédéfinies mais adaptables à chaque projet de vie :

Tremplin : Sas de réassurance qui permettrait de valider le projet et de faire les derniers ajustements en terme d'accompagnement et de moyens de compensations, jusqu'au départ définitif.

Expérimentation : Lieu d'expérience, qui permettra de développer des compétences, d'autoévaluer et d'évaluer en milieu écologique. La personne accueillie pourra alors mieux définir son projet et ses attentes en termes d'accompagnement.

Relais-répit : Venir en répit d'un collectif parfois trop pesant pour des personnes dont l'état psychique ne permet pas de penser un ailleurs. L'accueil se ferait sur un temps court avec un accompagnement très étayé.

Qu'est-ce que l'appartement de transition ?

L'objectif principal est l'**accompagnement à la transition vers le logement autonome tout en sécurisant le parcours de vie de la personne**. Il permettrait à l'équipe sortante et entrante d'évaluer la personne en situation concrète avec un regard croisé sur les modalités d'accompagnement. Ce dispositif est pour l'instant réservé aux internes du foyer de vie.

Nous avons choisi de définir trois modalités d'accompagnement prédéfinies mais adaptables à chaque projet de vie :

Tremplin : Sas de réassurance qui permettrait de valider le projet et de faire les derniers ajustements en terme d'accompagnement et de moyens de compensations, jusqu'au départ définitif.

Expérimentation : Lieu d'expérience, qui permettra de développer des compétences, d'autoévaluer et d'évaluer en milieu écologique. La personne accueillie pourra alors mieux définir son projet et ses attentes en termes d'accompagnement.

Relais-répit : Venir en répit d'un collectif parfois trop pesant pour des personnes dont l'état psychique ne permet pas de penser un ailleurs. L'accueil se ferait sur un temps court avec un accompagnement très étayé.